

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 DECEMBRE 2020**

**DELIBERATION N°2020.00383**

**CREATION PAR LE DEPARTEMENT DE LA LOIRE D'UNE ZONE DE  
PREEMPTION AU TITRE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES (ZPENS)  
DANS LE SECTEUR DE LA HETRAIE DE LA VALLEE DU VALCHERIE AU  
CHAMBON-FEUGEROLLES - APPROBATION**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 26 novembre 2020

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 111

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de voix : 118

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Christiane BARAILLER,  
M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ,  
M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Michèle BISACCIA,  
Mme Jennifer BONJOUR, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY,  
M. Gilles BOUDARD, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU,  
Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA,  
M. Christophe CHALAND, M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPARD,  
M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Frédérique CHAVE,  
Mme Laura CINIERI, Mme Viviane COGNASSE, M. Germain COLLOMBET,  
M. Pierrick COURBON, M. Jordan DA SILVA, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX,  
Mme Marianne DELIAVAL, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL,  
M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS,  
Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. David FARA,  
M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,  
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS,  
M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON,  
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE,  
Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON,  
M. Jacques GUARINOS, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT,  
M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME,  
M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH,  
Mme Pascale LACOUR, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER,  
M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON,  
M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND  
représenté par Mme Christine HEYRAUD, Mme Solange MORERE,  
Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE,  
M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Marc PETIT, Mme Nicole PEYCELON,

Le 11 décembre 2020

VIA DOTELEC - iXBus

99 02-042-24420770-20201203-020200383

DATE: 07/12/2020 11:11

Mme Christel PFISTER, M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELENNEC, M. Ali RASFI, M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, Mme Corinne SERVANTON, M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORGUES, M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN, M. Julien VASSAL, Mme Eliane VERGER LEGROS

**Pouvoirs :**

Mme Nora BERROUKECHE donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,  
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,  
M. Jean-Claude CHARVIN donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,  
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Corinne SERVANTON,  
M. Jean-Noël CORNUT donne pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME,  
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,  
Mme Brigitte REGEFFE donne pouvoir à M. Tom PENTECOTE

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-Alain BARRIER, Mme Audrey BERTHEAS, M. Henri BOUTHEON,  
M. Yves LECOCQ, Mme Djida OUCHAOUA

**Secrétaire de Séance :**

M. Tom PENTECOTE

**DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 DECEMBRE 2020**

**CREATION PAR LE DEPARTEMENT DE LA LOIRE D'UNE ZONE DE  
PREEMPTION AU TITRE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES (ZPENS)  
DANS LE SECTEUR DE LA HETRAIE DE LA VALLEE DU VALCHERIE AU  
CHAMBON-FEUGEROLLES - APPROBATION**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5217-2 ;

Vu le Code de l'urbanisme, notamment les articles L 113-8 et L 215-1 et suivants ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune du Chambon-Feugerolles approuvé le 13 décembre 2006 et dont la dernière modification date du 29 juin 2015 ;

Vu le courrier de Monsieur le Président du Département de la Loire réceptionné le 06 novembre 2020 invitant Saint-Etienne Métropole à délibérer dans un délai de deux mois sur la procédure de création d'une Zone de Préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles (ZPENS) sur le secteur de la hêtraie du Valchérie au Chambon-Feugerolles ;

Considérant que le Département est compétent pour élaborer et mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des espaces naturels sensible (ENS), boisés ou non ;

Considérant que cette politique vise à préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et des champs naturels d'expansion des crues et à assurer la sauvegarde des habitats naturels ;

Considérant que la hêtraie de la vallée du Valchérie au Chambon-Feugerolles constitue un Espace Naturel Sensible à forte valeur environnementale et patrimoniale pour la Loire ;

Considérant que dans le cadre de sa compétence en matière d'Espaces Naturels Sensibles, le Conseil Départemental peut créer des zones au sein desquelles il peut préempter des terrains en vue de les protéger, de les aménager et de les ouvrir au public ;

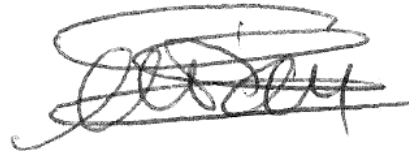
Considérant que les zones de préemption au titres des Espaces Naturels Sensibles sont créées par le Conseil Départemental avec l'accord de la commune ou de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale compétent en matière de Plan Local d'Urbanisme (PLU) si la commune est dotée d'un PLU ;

Il est précisé que la Zone de Préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles (ZPENS) du secteur de la hêtraie de Valchérie s'appliquera sur les parcelles cadastrées section BK n°89, 91, 92, 95, 96 , 97, 98, 99, 140 et 141 de la commune du Chambon-Feugerolles, pour une superficie d'environ 82 201 m<sup>2</sup>.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré, approuve la création par le Conseil Départemental de la Loire d'une zone de préemption au titre des Espaces naturels Sensibles (ZPENS) sur le secteur de la hêtraie de la vallée du Valchérie au Chambon-Feugerolles, sur les parcelles cadastrées section BK n°89, 91, 92, 95, 96 , 97, 98, 99, 140 et 141.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,  
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', with a large, stylized flourish above the name.

Gaël PERDRIAU